

Ecrit par Echo du Mardi le 20 septembre 2024

Mme COLOMER



Notaire



Ecrit par Echo du Mardi le 20 septembre 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 22 décembre 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 20 septembre 2024 sous réserves d'incidents



Jean-Victor MONTAGARD et Martial RAMOGNINO
300 Avenue Saint Quenin
84110 VAISON LA ROMAINE

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament holographique en date du 11 avril 2023, Madame France Christiane Noëlle Suzanne **COLOMER**, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Jean-Maurice MONIER, demeurant à VAISON-LA-ROMAINE (84110) rue Le Carré Montfort, Impasse Jean Moulin. Née à MORCOURT (02100), le 31 mai 1945. Décédée à NYONS (26110) (FRANCE) le 2 août 2024. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jean-Victor MONTAGARD, Notaire Associé,



Ecrit par Echo du Mardi le 20 septembre 2024

membre de la Société Civile Professionnelle « Jean-Victor MONTAGARD et Martial RAMOGNINO, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à VAISON-LA-ROMAINE (Vaucluse), 300, Avenue Saint Quenin, le 29 août 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Jean-Victor MONTAGARD, notaire à VAISON LA ROMAINE référence CRPCEN : 84063, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.